

**SITUATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS  
D'EMPLOI BENEFICIAIRES DU PROGRAMME D'APPUI A  
L'INSERTION ET AU DEVELOPPEMENT DE L'EMBAUCHE  
(AIDE) de 2011 à 2016**

**Rapport provisoire**

**Mars 2019**

## Table des matières

Table des tableaux.....	3
Sigles & abréviations.....	4
RESUME .....	5
Introduction.....	7
I. Approche méthodologique et difficultés .....	8
1. Approche méthodologique.....	8
a) Phase préparatoire .....	8
b) Phase de collecte de données .....	8
c) Phase de traitement de données et de rédaction du rapport .....	8
2. Difficultés rencontrées .....	8
II. Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires .....	9
1. Age des bénéficiaires.....	9
2. Situation géographique des bénéficiaires .....	9
3. Sexe des bénéficiaires .....	9
4. Situation matrimoniale et taille des ménages des bénéficiaires.....	10
5. Diplôme le plus élevé des bénéficiaires .....	10
III. Connaissances et appréciations générales du programme AIDE par les bénéficiaires.....	11
1. Connaissance du programme par les bénéficiaires avant leur enrôlement.....	11
2. Degré de satisfaction des bénéficiaires.....	13
IV. Caractérisation des bénéficiaires et des structures d'accueil au cours du stage .....	14
1. Caractérisation des bénéficiaires .....	14
V. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires .....	15
1. Situation des bénéficiaires sur le marché du travail .....	15
2. Conditions de travail.....	22
3. Caractéristiques des entreprises d'accueil post-stage .....	25
VI. Contribution du programme AIDE à l'insertion des bénéficiaires.....	26
VII. Insuffisances et propositions d'amélioration du programme .....	28
1. Insuffisances du programme.....	28
2. Propositions d'amélioration du programme .....	29
Conclusion .....	29

## Table des graphiques

Graphique 1: Répartition des bénéficiaires selon le sexe.....	9
Graphique 2 : <i>Répartition des bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé</i> .....	10
Graphique 3: Répartition des bénéficiaires (en %) par le canal de connaissance du programme .....	11
Graphique 4: <i>Répartition (en %) des bénéficiaires suivant leur connaissance du programme à l'enrôlement</i> .....	11
Graphique 5 : <i>Objectifs principaux des bénéficiaires (en %) vis-à-vis du programme</i> .....	13
Graphique 6: Opinion des bénéficiaires sur le programme.....	13
Graphique 7 : <i>Répartition des bénéficiaires selon qu'ils aient obtenu un premier emploi ou non</i> .....	15
Graphique 8 : Raisons des bénéficiaires qui n'ont jamais obtenu d'emploi .....	16
Graphique 9 : <i>Difficultés rencontrées dans le démarrage de l'activité</i> .....	19
Graphique 10: Difficultés rencontrées dans le fonctionnement de l'activité .....	20
Graphique 11 : Besoins en renforcement de capacité des promoteurs (en %) .....	21
Graphique 12 : <i>Répartition des chômeurs suivant les raisons qui sont à l'origine de la cessation du travail</i> .....	22
Graphique 13 : Opinion des bénéficiaires sur la contribution du programme à leur insertion.....	27
Graphique 14 : <i>Opinion des bénéficiaires sur la contribution du programme à l'auto-emploi</i> .....	27
graphique 15: Opinion des bénéficiaires sur la contribution du bon de formation à l'insertion .....	28

## Table des tableaux

<b>Tableau 1 : Répartition (%) des bénéficiaires AIDE par diplôme au début du stage selon le sexe .....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau 2: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par diplôme au début du stage selon les années de mise en stage .....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau 3: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par durée du stage selon le sexe..</b>	<b>15</b>
<b>Tableau 4: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par durée du stage selon les années de mise en stage.....</b>	<b>15</b>
<b>Tableau 5: Répartition des bénéficiaires ayant obtenu leur premier emploi (y compris auto-emploi) depuis leur enrôlement sur le programme selon le lieu et le moment d'obtention de l'emploi .....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau 6: Répartition des bénéficiaires ayant été une fois en emploi suivant leur situation professionnelle actuelle .....</b>	<b>16</b>
<b>Tableau 7: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié selon le type de contrat et par l'appréciation de l'adéquation de l'emploi.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 8: Répartition des bénéficiaires selon les trois critères (CNSS, Assurance maladie et congé annuel payé) .....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 9: Nombre d'emplois obtenus selon le diplôme des bénéficiaires.....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau 10: Répartition des bénéficiaires actuellement en emploi selon la catégorie.....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 11: Répartition des bénéficiaires en emploi selon le diplôme et la tranche de revenu .....</b>	<b>23</b>
<b>Tableau 12: Répartition des bénéficiaires en emploi selon le statut juridique de la structure.....</b>	<b>24</b>
<b>Tableau 13: Répartition des entreprises ayant recruté les bénéficiaires selon le domaine d'activités ..</b>	<b>25</b>
<b>Tableau 14: Répartition des entreprises créées par les bénéficiaires selon le domaine d'activités .....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau 15: Répartition des bénéficiaires selon le canal de recrutement au dernier emploi .....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau 16: Répartition des bénéficiaires par région et milieu de résidence.....</b>	<b>30</b>
<b>Tableau 17: Répartition des bénéficiaires par sexe et par diplôme .....</b>	<b>30</b>
<b>Tableau 18: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et le type de handicap .....</b>	<b>30</b>
<b>Tableau 19: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et la situation matrimoniale .....</b>	<b>30</b>
<b>Tableau 20: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et le lien de parenté avec le chef du ménage ...</b>	<b>31</b>
<b>Tableau 21: Répartition des bénéficiaires selon la taille du ménage .....</b>	<b>31</b>
<b>Tableau 22: Répartition des bénéficiaires par sexe et par tranche d'âge.....</b>	<b>31</b>
<b>Tableau 23: Répartition des bénéficiaires selon le moment d'obtention de leur premier emploi et par rapport à leur situation actuelle sur le marché du travail .....</b>	<b>32</b>
<b>Tableau 24: Répartition des bénéficiaires selon le nombre d'emploi exercé et par rapport à leur situation actuelle sur le marché du travail .....</b>	<b>32</b>
<b>Tableau 25: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié par rapport au canal de recrutement.....</b>	<b>32</b>
<b>Tableau 26: Répartition des bénéficiaires gardés comme employés dans leur structure d'accueil selon le moment du stage .....</b>	<b>32</b>
<b>Tableau 27: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié selon le niveau de rémunération en F CFA .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 28: Effectif des bénéficiaires des en emploi salarié suivant le statut juridique de l'entreprise .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 29 : Opinion des bénéficiaires par rapport à la contribution .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 30: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi selon leur diplôme et le sexe .....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 31: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi selon .....</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 32: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi ayant bénéficié .....</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 33: Répartition des bénéficiaires au chômage selon le diplôme et par sexe .....</b>	<b>34</b>

## Sigles & abréviations

CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
AIDE	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
DE	Demandeur d'Emploi
DEP	Diplôme d'étude professionnelle
DOE	Direction de l'observatoire de l'emploi
DOPP	Direction de l'orientation professionnelle et de la prospection
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
BAC II	Baccalauréat deuxième partie
BEP	Brevet d'étude
BT	Brevet de technicien
BTA	Brevet de technicien agricole
BP	
ONG	Organisation non gouvernementale
CFA	
BTP	Bâtiments et travaux publics

## RESUME

La recherche de solutions aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes a amené le Gouvernement à mettre en œuvre des programmes et projets d'emploi dont le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) piloté depuis 2011 par l'ANPE en vue d'améliorer l'employabilité et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers des stages dans les entreprises parapubliques et privées.

L'exécution de ce programme sur la période 2011 à 2016 a permis de placer des demandeurs d'emploi âgés de 18 à 40 ans en stage dans les entreprises pendant 6 mois renouvelables une seule fois. Après sept années de mise en œuvre, l'ANPE s'est proposée de mener une étude sur les six premières années d'exécution pour connaître la situation professionnelle des bénéficiaires, identifier les points d'amélioration et faire des préconisations. Cette étude a montré des résultats encourageants.

En effet, les résultats ont montré que sur les 5 498 bénéficiaires, 66,5% sont de sexe masculin et sont pour la plupart, des diplômés du BAC (31,2%) ou du BAC+3 (23,1%). S'agissant de l'appréciation du programme, 85,2% des bénéficiaires ont déclaré être plus ou moins satisfaits du programme et 14,8% ne le sont pas.

L'analyse de la situation de l'insertion des bénéficiaires indique que sur 5 498 demandeurs placés, 3 912 (soit 72,1%) ont trouvé un premier emploi suite à leur enrôlement sur le programme entre 2011 et 2016. Parmi eux, 39,1% l'ont obtenu dans la structure d'accueil de leur stage et 60,9% dans une autre structure.

Au moment de l'enquête en décembre 2018, 3 418 bénéficiaires étaient toujours en emploi (dont 442 en auto emploi), représentant 62,2% des bénéficiaires par rapport au premier emploi. Le reste des 3 912 bénéficiaires ayant obtenu un premier emploi, soit 478, était à la quête d'un emploi et 16 poursuivaient leurs études. Ils sont 59,6% à reconnaître la contribution du programme AIDE à l'obtention d'un quelconque emploi.

Les bénéficiaires en emploi salarié (2 976) ont déclaré avoir obtenu cet emploi suite à une candidature spontanée (36,9%), par l'entremise de l'ANPE (29,1%), grâce aux relations (15,0%) ou par le concours de la fonction publique (7,6%). Concernant le type de contrat, 47,7% des bénéficiaires en emploi salarié sont liés à leur employeur par un contrat à durée indéterminée, 39,5% par un contrat à durée déterminée et ceux n'ayant aucun contrat représentent 12,8%. Les bénéficiaires en emploi salarié sont pour la plupart des agents de maîtrise (47,3%) et d'autres sont des cadres (31,4%) ou des agents d'exécution (21,3%).

Concernant l'adéquation de la formation au poste occupé par l'employé, environ huit bénéficiaires sur dix (79,9%) reconnaissent qu'il y a une adéquation entre leur formation et le poste occupé.

Par rapport au statut juridique de l'entreprise, plus de deux personnes sur trois (68,8%) exercent dans le privé, 16,4% dans le parapublic et 14,8% dans le public.

En outre, l'appréciation du niveau de stabilité en emploi salarié révèle que 2 170 bénéficiaires sur 2 976 en emploi salarié, soit 72,9% ont gardé l'emploi qu'ils ont obtenu depuis leur enrôlement sur le programme. Par contre, certains ont changé au moins une fois leur emploi. En effet, ils sont 483 à changer une seule fois l'emploi depuis leur enrôlement et 39 l'ont fait trois fois.

Les bénéficiaires, en auto-emploi (442), sont majoritairement de sexe masculin (63,8%) et sont pour la plupart nantis du baccalauréat (31,5%) et de la licence (16,0%). Les motifs du choix de l'entrepreneuriat restent essentiellement le manque d'emplois salariés (67,6%) et le désir d'être son propre chef (20,6%). L'apport personnel à partir de l'épargne a été la principale source de financement pour la majorité des promoteurs (61,2%). Ces promoteurs d'entreprise exercent majoritairement dans le commerce (28,7%) suivi de l'agriculture (17,9%), du transport logistique (10,6%) et les BTP (9,7%).

Enfin, par rapport aux insuffisances, les bénéficiaires ont principalement trouvé que le programme, bien qu'il renforce l'employabilité, conduit certaines entreprises à avoir recours aux stagiaires au lieu de recruter du personnel permanent, ce qui limite les chances d'insertion post stage. Pour y remédier, ils ont suggéré de mettre en place un mécanisme d'insertion post stage, notamment en prenant des mesures pouvant inciter les entreprises à recruter les stagiaires.

## Introduction

L'obtention d'un emploi est l'une des préoccupations majeures des jeunes. Cette noble aspiration, lorsqu'elle est satisfaite, contribue à la stabilité et à la cohésion sociale. Ainsi, les gouvernants de la plupart des pays subsahariens s'investissent pour apporter des réponses à cette problématique afin d'améliorer le quotidien de leurs populations.

Pour ce faire, le gouvernement togolais, initie des mesures en élaborant et adoptant des projets et programmes destinés à améliorer de façon substantielle l'employabilité des jeunes sortants. L'une de ces mesures est le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE), mis en œuvre par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Ce programme a été mis en place par décret n°2011-031/PR du 02 mars 2011 et institué par la loi n°2011-004 du 18 février 2011. Son objectif est d'améliorer l'employabilité des chercheurs d'emploi à travers des stages en entreprises, en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Il s'agit de placer les jeunes dans les structures privées et parapubliques pour leur permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle afin de répondre aux exigences du monde du travail de plus en plus concurrentiel.

Les bénéficiaires du programme AIDE sont principalement constitués d'une part, des diplômés des universités, des écoles et établissements de formation professionnelle et d'autre part des entreprises privées et parapubliques formelles. De plus, ces demandeurs de stage doivent être de nationalité togolaise, âgés de 18 à 40 ans sans emploi et inscrits à l'ANPE. Pour les structures d'accueil, elles doivent être en règle avec l'inspection du travail, l'administration fiscale et la CNSS.

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), exécute le présent programme depuis 2011 et place chaque année des centaines de jeunes primo chercheurs d'emploi en entreprises pour une durée de six mois renouvelables une fois afin de répondre aux critères liés à l'expérience professionnelle tant recherchée par les pourvoyeurs d'emploi. A cet effet, plus de huit mille (8 000) primo demandeurs d'emploi à ce jour, ont bénéficié du programme AIDE.

A l'issue de leur enrôlement, ces bénéficiaires ont eu des situations professionnelles diverses sur le marché du travail pour la plupart méconnues de l'ANPE. A cet effet, elle s'est proposée de mener une étude pour disposer des informations relatives à l'insertion des bénéficiaires de la période allant de 2011 à 2016.

Le présent rapport retrace les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires, leur opinion sur le programme, leur caractérisation et celle des structures d'accueil au cours du stage, leur situation socioprofessionnelle, la contribution du programme à l'insertion professionnelle de ces jeunes ainsi que les insuffisances et les propositions de solutions.

# I. Approche méthodologique et difficultés

## 1. Approche méthodologique

Trois principales phases ont marqué la conduite de cette étude.

### a) Phase préparatoire

Elle a consisté essentiellement à l'élaboration du questionnaire et à l'échantillonnage des bénéficiaires du programme.

Le questionnaire est structuré en trois grandes parties à savoir l'identification du bénéficiaire, la connaissance du programme et sa situation professionnelle depuis la fin du stage AIDE. Ce questionnaire a été validé au cours d'une séance de travail.

L'échantillonnage des bénéficiaires a été fait suivant la méthode stratifiée. Au sein de chaque strate, un sondage aléatoire simple a été fait. La variable de la strate est l'année d'enrôlement des bénéficiaires. Elle se justifie essentiellement par le fait que le temps a un impact sur l'insertion professionnelle. De ce qui précède, sur 700 bénéficiaires échantillonnés, 502 avaient leurs contacts opérationnels.

Pour réussir la collecte, les bénéficiaires échantillonnés ont été contactés afin d'être localisés et d'être informés de l'opération de collecte en vue.

### b) Phase de collecte de données

Elle a débuté par le recrutement suivi de la formation des agents enquêteurs chargés de l'administration du questionnaire.

La collecte, d'une durée de cinq jours, s'est déroulée dans 25 préfectures issues des cinq (05) régions économiques du pays. Pour faciliter la collecte et s'assurer du bon remplissage des questionnaires, les agents enquêteurs ont été répartis par localité sous la supervision d'une équipe de 06 cadres de l'ANPE.

### c) Phase de traitement de données et de rédaction du rapport

Les données collectées ont été saisies sous une maquette conçue à l'aide du logiciel statistique CsPro version 6.2. Le traitement et la tabulation ont été faits sous les logiciels Stata version 14.0 et Microsoft Excel. La rédaction du rapport de l'étude a été réalisée par une équipe de l'ANPE.

## 2. Difficultés rencontrées

La conduite de l'étude a connu des difficultés qui méritent d'être énumérées. En effet, la mobilité des bénéficiaires fut le principal problème rencontré. A cela s'ajoute, un nombre important de bénéficiaires qui étaient difficilement joignables au cours de la période de l'enquête. De plus, certains ont été réticents à rencontrer les agents. D'autres n'ont pas été disponibles pour diverses raisons.

## II. Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires

### 1. Age des bénéficiaires

A la date de l'enquête, plus de neuf (9) bénéficiaires sur dix (10) étaient âgés de 25 ans ou plus et 68,9% avaient un âge compris entre 25 et 35 ans. Les bénéficiaires ayant moins de 25 ans étaient très peu représentés (2,4%).

### 2. Situation géographique des bénéficiaires

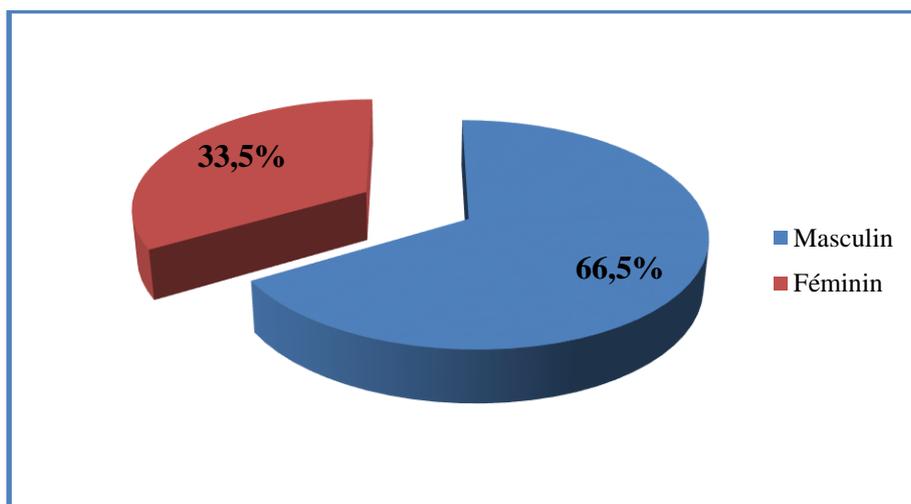
La répartition géographique indique que les bénéficiaires résidaient majoritairement en milieu urbain (84,7%), principalement dans la région Maritime (45,8%) et dans Lomé-Commune (35,2%). Très peu d'entre eux résidaient dans la région des Savanes (3,2%).

### 3. Sexe des bénéficiaires

L'analyse des données selon le sexe montre que les femmes bénéficiaires (33,5%) sont sous représentées comparativement aux hommes (66,5%).

Par ailleurs, on compte très peu de personnes handicapées (0,6%), majoritairement des femmes (la proportion).

**Graphique 1:** Répartition des bénéficiaires selon le sexe



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Par ailleurs, on comptait très peu de personnes handicapées (0,6%) majoritairement des femmes

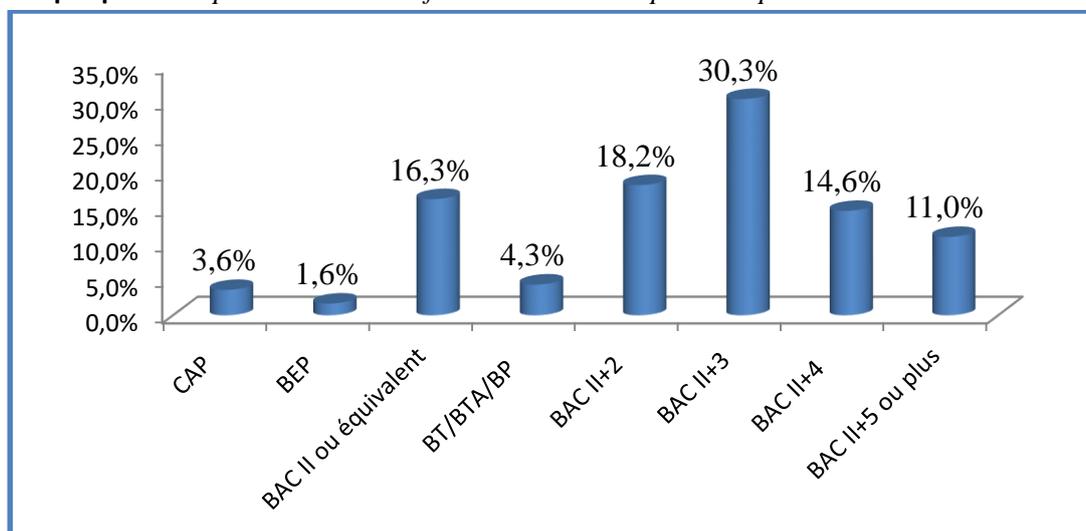
#### 4. Situation matrimoniale et taille des ménages des bénéficiaires

Au moment de l'enquête, 45,7% des bénéficiaires sont mariés et 12,8% sont en union libre. Par ailleurs, 41,7% ne se sont jamais mariés. Il est également noté que les 2/3 des bénéficiaires (66,5%) sont chefs de ménage, 17,1% ont déclaré être épouses/époux et 11,9% sont fils/filles. La taille moyenne par ménage est de 6 personnes. De plus, 21,1% vivent seuls et 0,1% vivent dans un ménage de 15 personnes.

#### 5. Diplôme le plus élevé des bénéficiaires

A la date de l'enquête, il est observé que 74,2% des bénéficiaires du programme avaient au moins un Bac+2. Cependant, les bénéficiaires titulaires d'un Bac+3 sont les plus nombreux (30,3%). Par contre ceux possédant un BEP sont les moins représentés avec une proportion de 1,6%.

**Graphique 2 : Répartition des bénéficiaires selon le diplôme le plus élevé**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

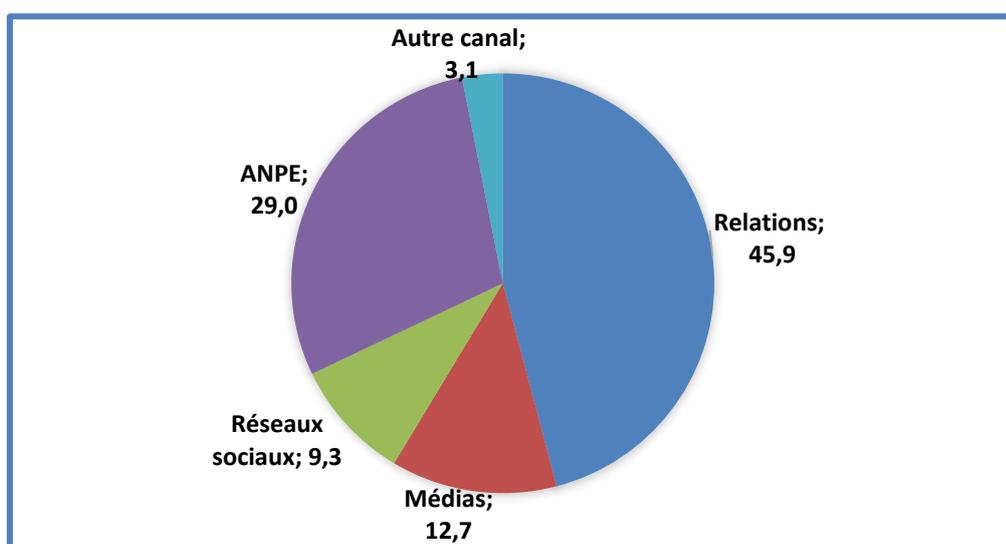
### III. Connaissances et appréciations générales du programme AIDE par les bénéficiaires

#### 1. Connaissance du programme par les bénéficiaires avant leur enrôlement

##### a) *Canaux de connaissance du programme*

Les résultats de l'enquête montrent que 49,0% des bénéficiaires déclarent qu'ils ont connu le programme à travers les relations et 29,0% par le biais de l'ANPE. Les médias (12,7%) et les réseaux sociaux (9,3%) sont également mentionnés parmi les moyens de connaissance du programme.

**Graphique 3:** Répartition des bénéficiaires (en %) par le canal de connaissance du programme



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

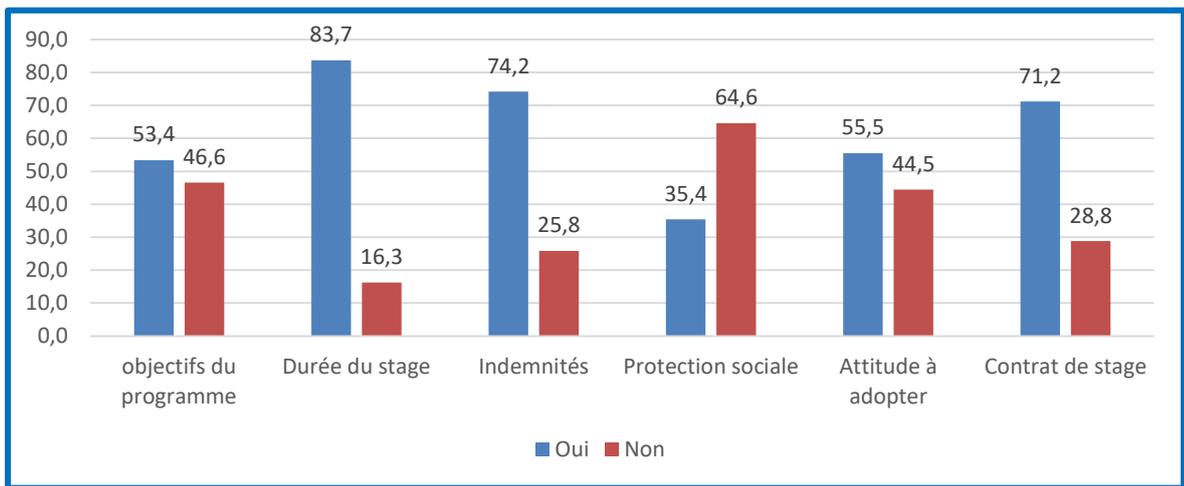
##### b) *Connaissances des termes du programme à l'entrée*

Plus de la moitié des bénéficiaires ont déclaré avoir eu une information suffisante sur les objectifs du programme (53,4%). Il ressort, 83,7% des bénéficiaires ont déclaré avoir été informés sur la durée du stage et 71,2% sur le contenu du contrat de stage.

Par rapport à la couverture sociale sur le programme, 35,4% des bénéficiaires ont déclaré avoir été informés suffisamment avant de commencer le stage.

L'ANPE, à travers ses conseillers, devra plus faire connaître le programme aux primo demandeurs avant leur entrée en stage en mettant un accent particulier sur l'obligation faite à l'entreprise d'accueil d'immatriculer les stagiaires à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) au titre des risques professionnels.

**Graphique 4:** Répartition (en %) des bénéficiaires suivant leur connaissance du programme à l'enrôlement

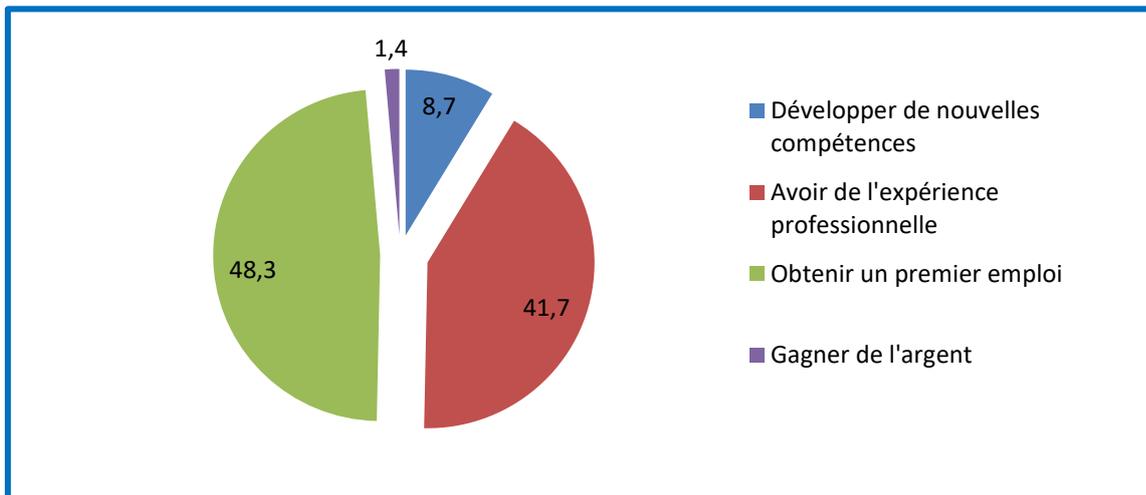


Source: Données d'enquête, calculs DOE

### c) Principaux objectifs des bénéficiaires

A leur enrôlement sur le programme, les bénéficiaires avaient divers objectifs. En effet, 48,3% des bénéficiaires avaient pour principal objectif l'obtention d'un premier emploi tandis que 41,7% voulaient acquérir une expérience professionnelle. D'autres bénéficiaires voulaient développer de nouvelles compétences (8,7%) ou gagner de l'argent (1,4%).

**Graphique 5 :** Objectifs principaux des bénéficiaires (en %) vis-à-vis du programme

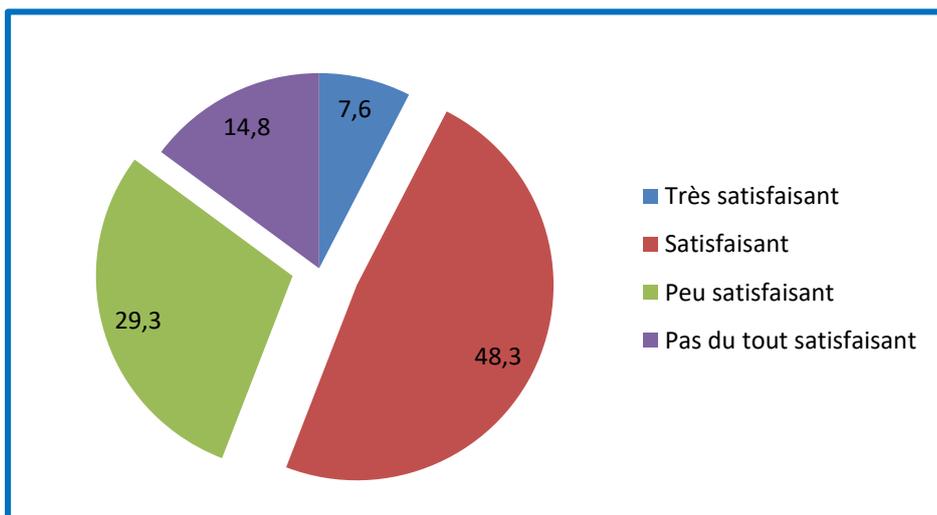


Source: Données d'enquête, calculs DOE

## 2. Degré de satisfaction des bénéficiaires

Les bénéficiaires enquêtés ont également exprimé leur degré de satisfaction. En effet 55,9% des bénéficiaires ont déclaré être satisfaits du programme contre 14,8% qui ne le sont pas du tout. Un peu moins du tiers (29,3%) des bénéficiaires se dit peu satisfait.

**Graphique 6 :** Opinion des bénéficiaires sur le programme



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

#### IV. Caractérisation des bénéficiaires et des structures d'accueil au cours du stage

##### 1. Caractérisation des bénéficiaires

###### a) Diplôme des bénéficiaires

Les bénéficiaires du programme AIDE sont pour la plupart, des diplômés du BAC II (31,2%) ou du BAC+3 (23,1%). Les diplômés du BAC+5 ou plus (4,3%), ceux du CAP (4,1%) et ceux du BT/BTA/BP (3,6%) se retrouvent très peu parmi les bénéficiaires du programme. Les diplômés du BEP (0,6%) sont rarement signalés parmi ces bénéficiaires.

**Tableau 1 : Répartition (%) des bénéficiaires AIDE par diplôme au début du stage selon le sexe**

Diplôme	Masculin	Féminin	Total
CAP	6,0	0,3	4,1
BEP	0,2	1,3	0,6
BAC II	30,4	32,8	31,2
BT/BTA/BP	4,0	2,5	3,5
BAC II +2	19,7	17,4	18,9
BAC II +3	22,3	24,6	23,1
BAC II+4	13,0	17,0	14,4
BAC II+5 ou plus	4,4	4,2	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

En analysant les mises en stage par année, il est observé que pour les six années d'exécution du programme considérées dans cette étude, les deux diplômes les plus sollicités dans le placement des stagiaires chaque année sont le BAC II et le BAC+3. Cependant, il est observé une exception pour les années 2011 et 2013. En effet, pour l'année 2011, le BAC II et le BAC+2 sont les plus demandés et pour 2013, les plus enrôlés sont le BAC+2 et le BAC + 4.

**Tableau 2: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par diplôme au début du stage selon les années de mise en stage**

Diplômes	Années						Total
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
CAP	14,3	13,8	3,1	1,0	1,7	2,6	4,1
BEP	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,7	0,6
BAC II	28,6	34,5	13,9	32,4	37,3	35,5	31,2
BT/BTA/BP	0,0	0,0	1,5	6,9	0,0	1,9	3,5
BAC II +2	28,6	17,2	23,1	17,7	13,6	16,8	18,9
BAC II +3	9,5	20,7	18,5	22,6	28,8	32,9	23,1
BAC II+4	14,3	10,3	29,2	15,7	13,6	5,8	14,4
BAC II +5 ou plus	4,8	3,5	10,8	2,9	5,1	3,9	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

###### b) Durée du stage

Le programme AIDE prévoit une durée de stage de 6 mois renouvelable une seule fois, . La plupart des stagiaires (76,2%) ont effectué 12 mois de stage. Cette proportion est relativement plus élevée parmi les stagiaires hommes (78,4%) que chez les femmes (71,8%). Il est, par ailleurs, observé que

9,9% des stagiaires n'ont effectué que six mois de stage et 8,0% ne les ont pas terminés. De plus, 6,0% des stagiaires ont effectué une durée de stage comprise entre 6 et 12 mois.

**Tableau 3: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par durée du stage selon le sexe**

Durée du stage	Masculin	Féminin	Total
Moins de 6 mois	8,7	6,5	8,0
6 mois	8,1	13,4	9,9
Entre 6 et 12 mois	4,8	8,3	6,0
12 mois	78,4	71,8	76,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

En faisant l'analyse par année de mise en stage, il est remarqué qu'en 2011, , aucun stagiaire n'a effectué moins de six mois de stage. Cependant au cours des autres années, il est remarqué une proportion de bénéficiaires qui ont abandonné.

**Tableau 4: Répartition (%) des bénéficiaires du programme AIDE par durée du stage selon les années de mise en stage**

Durée du stage	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Total
Moins de 6 mois	0,0	13,8	7,7	8,8	6,8	8,4	8,0
6 mois	4,8	10,3	6,2	11,8	11,9	9,7	9,9
Entre 6 et 12 mois	9,5	3,5	4,6	5,9	6,8	5,8	6,0
12 mois	85,7	72,4	81,5	73,5	74,6	76,1	76,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>						

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

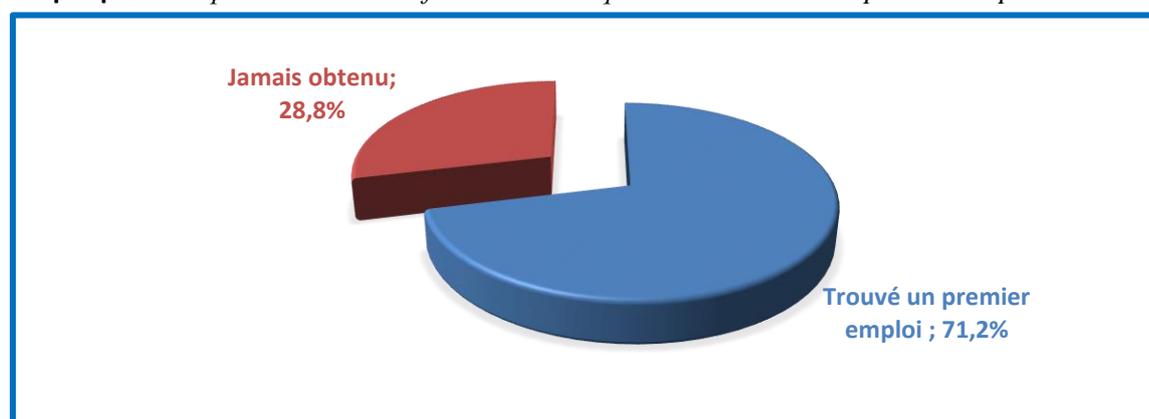
## V. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires

### 1. Situation des bénéficiaires sur le marché du travail

Le programme de stage piloté par l'ANPE, vise à améliorer l'employabilité des bénéficiaires. Mais, il est important d'avoir une idée sur la situation professionnelle des bénéficiaires de 2011-2016, objet de la présente étude.

Les résultats des données issues de l'enquête révèlent que sur 5 498 bénéficiaires, 3 912 représentant 71,2% ont gagné un premier emploi depuis leur enrôlement sur le programme.

**Graphique 7 : Répartition des bénéficiaires selon qu'ils aient obtenu un premier emploi ou non**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Parmi les bénéficiaires qui ont obtenu un premier emploi, 39,1% l'ont eu dans la structure d'accueil et 60,9%, dans une autre structure. Il est également remarqué que certains l'ont obtenu au cours du stage, soit dans la structure d'accueil (6,9%) soit dans une autre structure (5,7%).

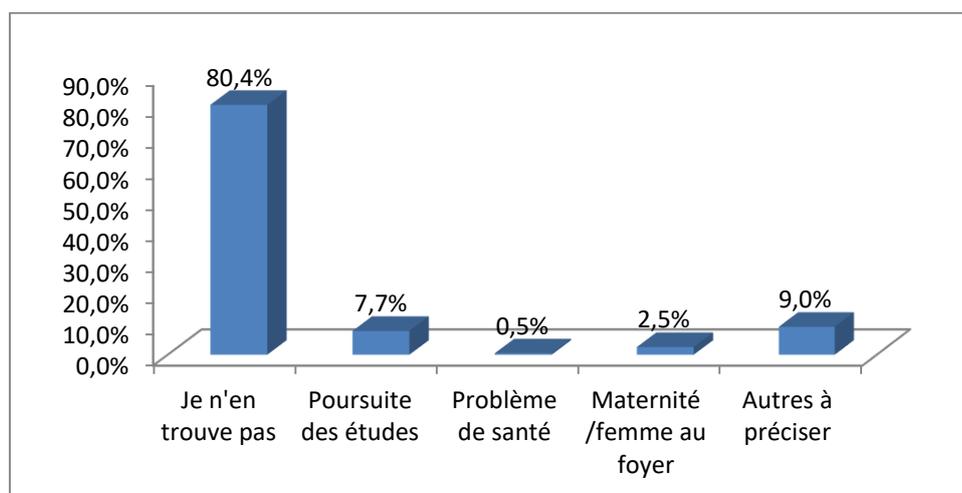
**Tableau 5: Répartition des bénéficiaires ayant obtenu leur premier emploi (y compris auto-emploi) depuis leur enrôlement sur le programme selon le lieu et le moment d'obtention de l'emploi**

Premier emploi (y compris auto emploi) depuis votre enrôlement sur le programme	Effectif	Proportion
Au cours du stage dans la structure d'accueil	271	6,9%
Après le stage dans la structure d'accueil	1259	32,2%
Au cours du stage dans une autre structure	222	5,7%
Après le stage dans une autre structure	2160	55,2%
Total	3912	100,0%

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Ceux qui n'ont pas eu la chance d'obtenir un premier emploi ont en majorité (80,4%) déclaré qu'ils n'ont pas réussi à en trouver. D'autres ont évoqué des raisons de poursuite des études (7,7%), de maternité/femme au foyer (2,5%) ou des soucis de santé (0,5%).

**Graphique 8 : Raisons des bénéficiaires qui n'ont jamais obtenu d'emploi**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Par ailleurs, les résultats de la collecte révèlent que 478 bénéficiaires sur 3 912 sont à la quête d'un emploi et 16, en formation. Il faut également remarquer que 3 418 bénéficiaires sont actuellement en emploi dont 442 en auto emploi.

**Tableau 6: Répartition des bénéficiaires ayant été une fois en emploi suivant leur situation professionnelle actuelle**

Situation actuelle du marché du travail	Fréquence	Proportion
En quête d'un emploi	478	12,2%
En emploi salarié	2976	76,1%
En auto emploi	442	11,3%
En formation	16	0,4%

Total	3912	100,0%
-------	------	--------

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

En rapportant cet effectif à l'ensemble des bénéficiaires, ceux encore en emploi représentent 62,2% montrant ainsi une baisse de l'insertion de 9,0% par rapport au premier emploi.

### a) *Situation des bénéficiaires en emploi salarié*

Les bénéficiaires pourvus d'un emploi salarié (2976) ont connu des fortunes diverses lors de leur parcours. Ainsi, 72,9 % de ces derniers n'ont eu qu'un seul emploi. Certains sont à leur deuxième emploi (16,2%) ou au moins à leur troisième emploi (10,9%) (voir annexe tableau 24).

Les bénéficiaires ont obtenu un emploi salarié suite à une candidature spontanée (36,9%), par l'entremise de l'ANPE (29,1%), grâce aux relations (15,0%) ou par concours de la fonction publique (7,6%) (voir annexe Tableau 25).

En matière de relation de travail, 47,7% des bénéficiaires en emploi salarié sont liés à leur employeur par un contrat à durée indéterminée. Les employés avec un contrat à durée déterminée représentent 39,5% et ceux n'ayant aucun contrat formel sont estimés à 12,8%.

Huit employés sur dix (79,9%) des bénéficiaires en emploi salarié reconnaissent qu'il y a une adéquation entre leur formation et le poste occupé. Par contre 15,9% et 19,1% des travailleurs respectivement en CDI et en CDD disent le contraire.

**Tableau 7: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié selon le type de contrat et par l'appréciation de l'adéquation de l'emploi**

Type de contrat	Adéquat		Inadéquat		Total	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Aucun contrat formel	271	19,1	111	7,8	382	12,8
CDD	904	63,7	271	19,1	1175	39,5
CDI	1194	84,1	225	15,9	1419	47,7
<b>Total</b>	<b>2369</b>	<b>79,6</b>	<b>607</b>	<b>20,4</b>	<b>2976</b>	<b>100,0</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Les bénéficiaires en emploi salarié sont pour la plupart des agents de maîtrise (47,3%). D'autres sont des cadres (31,4%) ou des agents d'exécution (21,3%).

Selon la rémunération mensuelle, les bénéficiaires les mieux rémunérés (40,5%) gagnent un salaire qui est au moins égal à 150 000 F CFA. Parmi ces derniers, plus de huit personnes sur dix (81,6%) ont au moins un diplôme de bac+2. Par ailleurs, le salaire mensuel de 2,7 % des bénéficiaires ne dépassent pas le SMIG. La plupart de ces derniers (55,0%) sont titulaires d'un baccalauréat (voir annexe Tableau 27).

La qualité de l'emploi a été appréciée également par trois critères : la déclaration de l'employé à la caisse nationale de sécurité sociale, la couverture par une assurance maladie et le bénéfice d'un congé annuel payé. Ainsi, 47,2% des travailleurs bénéficient de ces trois avantages contre 18,0% qui ne profitent d'aucun des critères.

Notons que 24,0% des employés bénéficient de deux avantages et 10,8% n'ont qu'un seul.

**Tableau 8: Répartition des bénéficiaires selon les trois critères (CNSS, Assurance maladie et congé annuel payé)**

Nombre de critères	Effectif	%
Trois critères	1406	47,2
Deux critères	713	24,0
Un critère	321	10,8
Aucun critère	536	18,0
<b>Total</b>	<b>2976</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Par rapport au statut juridique de l'entreprise, deux personnes sur trois exercent dans le privé. Le reste des bénéficiaires salariés travaillent dans le parapublic (16,4%) et le public (14,8%) (voir annexe Tableau 28).

Ils sont 65,5% à reconnaître la contribution du programme AIDE à l'obtention de leur emploi (voir annexe Tableau 29).

En outre, le niveau de stabilité en emploi salarié a été apprécié par les bénéficiaires depuis leur enrôlement sur le programme. Dans l'ensemble, les résultats révèlent une stabilité relative dans l'emploi occupé. En effet, 2 170 sur 2 976 en emploi salarié, soit 72,9% ont gardé l'emploi qu'ils ont obtenu depuis leur enrôlement. Certains ont changé au moins une fois leur emploi. Ils sont 483 à changer une seule fois l'emploi depuis leur enrôlement et 39 l'ont fait trois fois.

Selon le diplôme, les titulaires du CAP, BEP ou BT/BTA/BP semblent être stable dans l'emploi obtenu. Par contre, les titulaires du niveau universitaire ont plus changé d'emplois.

**Tableau 9: Nombre d'emplois obtenus selon le diplôme des bénéficiaires**

Diplômes	Nombre d'emplois salariés				Total
	Un	Deux	Trois	Quatre	
<b>CAP</b>	46	0	0	9	55
<b>BEP</b>	23	0	0	7	30
<b>BAC II</b>	249	37	58	0	343
<b>BT/BTA/BP</b>	102	0	0	0	102
<b>BAC II +2</b>	438	110	72	0	621
<b>BAC II +3</b>	724	111	74	23	932
<b>BAC II+4</b>	309	105	23	0	437
<b>BAC II+5 ou plus</b>	278	120	57	0	456
<b>Total</b>	2170	483	284	39	2976

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

### *b) Situation des bénéficiaires en auto-emploi*

Les travailleurs, actuellement en auto-emploi (442), représentent moins de 10% des bénéficiaires du programme AIDE. Ils sont majoritairement de sexe masculin (63,8%). Les diplômes de ces travailleurs varient du CAP (49) à la maîtrise (40) avec une prédominance du baccalauréat (139) et de la licence (115) (voir annexe tableau 30).

Diverses raisons ont amené les bénéficiaires du programme AIDE à s'auto employer. Le fait de n'avoir pas trouvé un emploi salarié a été évoqué par 299 bénéficiaires soit 67,6% des travailleurs pour justifier le choix de l'entrepreneuriat. D'autres (91 bénéficiaires, soit 20,6%) ont avancé le désir d'être leur propre chef comme principale raison (voir annexe tableau 31).

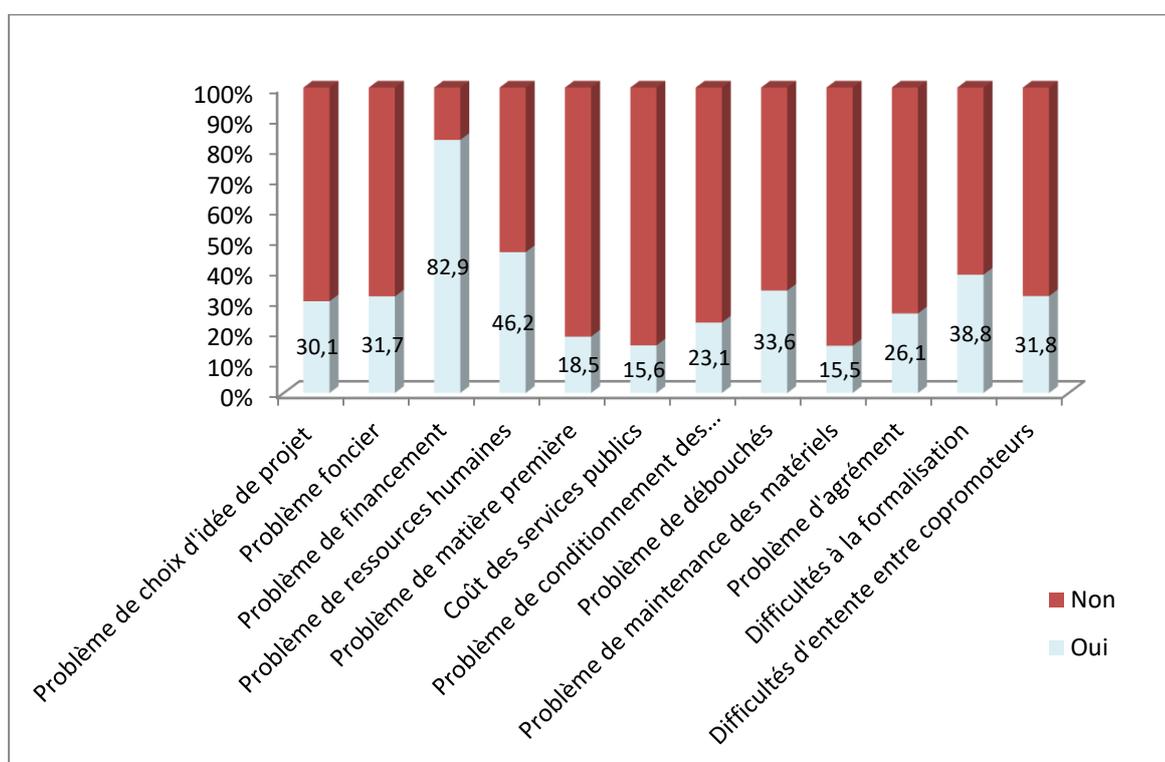
Pour que l'entreprise naisse, il faut des ressources humaines comme financières. Pour la majorité des promoteurs (61,2%), la première source de financement qui a permis de démarrer l'activité provient

de leur épargne. L'apport familial, la microfinance et l'Etat ont également contribué au démarrage respectivement de 21,6%, 11,9% et 1,6% des activités.

En dehors des financements provenant des ressources propres des promoteurs, les autres financements ont été obtenus sous forme de subventions (4,1%), de dons (42,1%) et de prêts (53,8%) (voir annexe tableau 32).

Deux promoteurs sur trois (67,5%) ont rencontré des difficultés au démarrage de leur activité. Les difficultés les plus évoquées par ces derniers sont relatives au financement (82,9%), aux ressources humaines (46,2%), à la formalisation (38,8%), aux débouchés (33,6%), à l'entente entre copromoteurs (31,8%), au foncier (31,7%) et au choix d'idée de projet (30,1%).

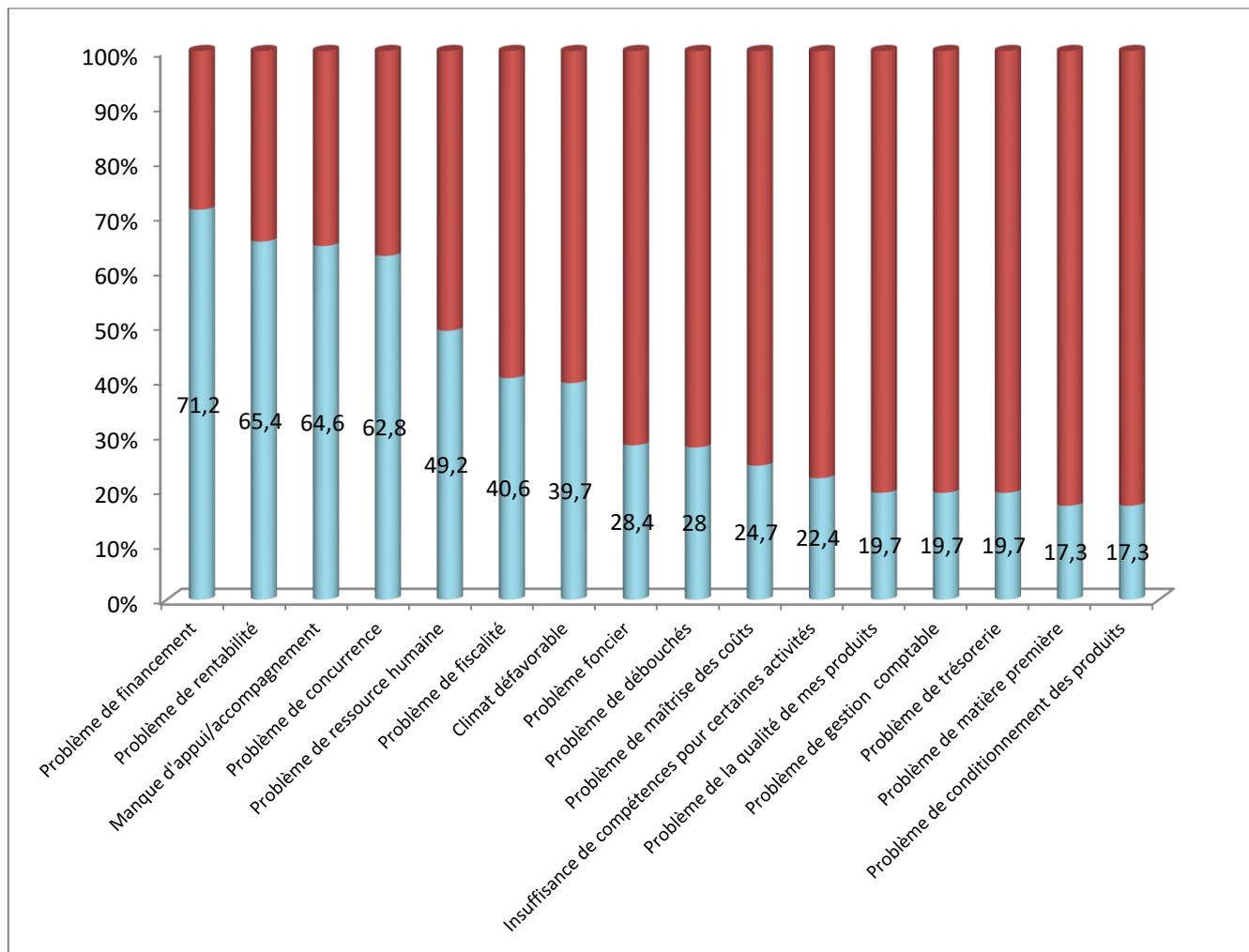
**Graphique 9 : Difficultés rencontrées dans le démarrage de l'activité**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

La phase de fonctionnement de l'entreprise n'a pas été sans difficultés chez la plupart des promoteurs. Ainsi, six promoteurs sur dix (60,6%) ont connu des problèmes dans l'évolution de leur activité. Au moins la moitié de ces promoteurs sont confrontés aux problèmes de financement (71,2%), de rentabilité (65,4%), d'appui/conseil (64,6%), de concurrence (62,8%) et de ressources humaines (49,2%).

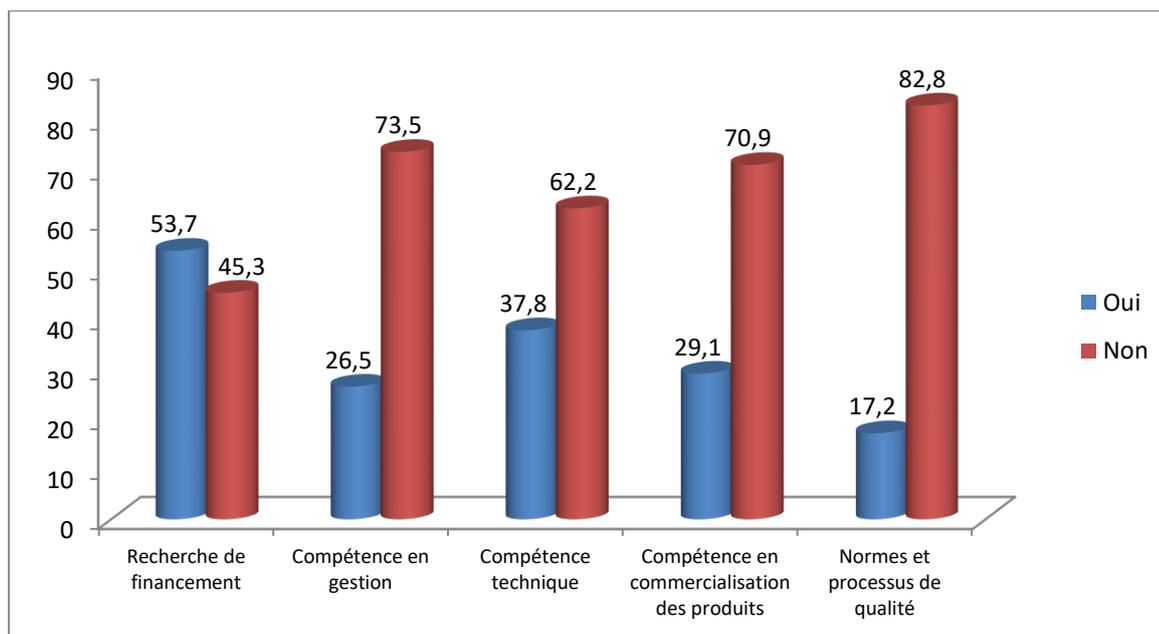
**Graphique 10:** Difficultés rencontrées dans le fonctionnement de l'activité



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Pour la réussite de leur activité, les promoteurs ont exprimé des besoins en renforcement de capacité. Un peu plus de la moitié des promoteurs (53,7%) ont exprimé des besoins en recherche de financement. Ils sont suivis de 37,8% de promoteurs, pour des besoins en technique de production, de 29,1% en commercialisation des produits, de 26,5% en gestion et de 17,2% en normes et processus de qualité.

**Graphique 11 : Besoins en renforcement de capacité des promoteurs (en %)**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Il faut ajouter qu'en matière d'absorption de la main d'œuvre, les 442 promoteurs en dehors de leur poste, ont réussi à créer 153 emplois permanents et 533 emplois temporaires.

### *c) Situation des bénéficiaires sans emploi*

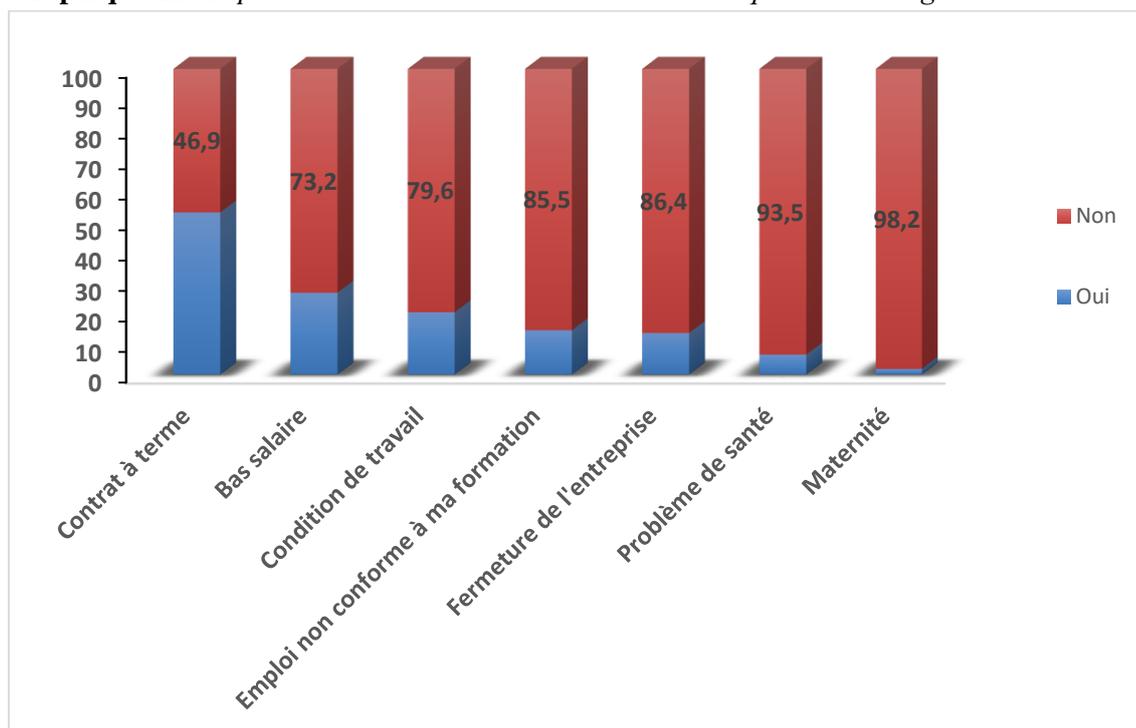
Le chômage touche environ quatre bénéficiaires du programme AIDE sur dix (37,5%). Parmi ces derniers, 1586 individus n'ont jamais travaillé depuis la fin de leur participation au programme. Le reste (478 individus), a été employé au moins une fois après leur enroutement sur le programme.

Les bénéficiaires qui n'ont jamais été employés, sont majoritairement des hommes (66,2%). Ils ont pour la plupart un niveau universitaire (93,1%) avec la prédominance des diplômés de BAC (36,2%) de BAC+2 (19,0%) et BAC+3 (19,0%) (voir annexe tableau 33).

Huit personnes sur dix (80,4%) de ces bénéficiaires sont toujours en quête d'emploi. Ils évoquent des difficultés à trouver des offres d'emploi (764) et l'insuffisance d'expérience professionnelle (144). Seulement, 7,7% ont préféré poursuivre les études ou suivre des formations.

Les chômeurs ayant une fois travaillé (478), avancent plusieurs raisons pour justifier la perte de leur emploi. Ainsi, les raisons comme : la fin du contrat de travail (53,1%), le bas salaire proposé (26,8%), les conditions de travail (20,4%), l'inadéquation du poste (14,5%), la fermeture de l'entreprise (13,6%) ou encore pour soucis de santé (6,5%) sont évoquées par les chômeurs.

**Graphique 12 : Répartition des chômeurs suivant les raisons qui sont à l'origine de la cessation du travail**



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Dans la quête d'un nouvel emploi, ils sont 63,9% à être confrontés aux difficultés à trouver des offres d'emploi et 17,7% au problème de bas salaire.

## 2. Conditions de travail

L'analyse relative aux conditions de travail porte sur les bénéficiaires qui étaient en emploi au cours de la collecte. Ils sont au nombre de 3 418 bénéficiaires dont 993 gardés dans leur structure d'accueil.

### a) Catégorie socio-professionnelle et type de contrat

Les bénéficiaires actuellement en emploi sont en majorité des agents de maîtrise suivis des cadres. En effet, sur 3 418 bénéficiaires, 1 469 sont des agents de maîtrise et 1 059 sont des cadres représentant respectivement 43,0% et 31,0%.

Selon le type de contrat, celui à durée indéterminée (CDI) est plus représenté et les sans contrats, moins représentés. Ils sont 1 443 bénéficiaires, soit 42,2% à travailler actuellement sous CDI et 1 215 à exercer sous contrat à durée déterminée (CDD), soit 35,5%.

Parmi les cadres et agents de maîtrise bénéficiaires, la proportion de ceux qui exercent sous CDI est relativement élevée. Elle est de 58,2% chez les cadres et de 44,3% chez les agents de maîtrise. Par contre, chez les agents d'exécution, les contrats sont plus à durée déterminée (48,6%).

**Tableau 10: Répartition des bénéficiaires actuellement en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle et le type de contrat**

Catégorie socio professionnelle		Type de contrat			
		Aucun	CDD	CDI	Total
Cadres	Effectif	193	249	616	1059

	Proportion	18,2%	23,5%	58,2%	100,0%
Agents de maîtrise	Effectif	209	609	651	1469
	Proportion	14,2%	41,5%	44,3%	100,0%
Agents d'exécution	Effectif	201	356	176	733
	Proportion	27,4%	48,6%	24,0%	100,0%
Propre compte	Effectif	442	0	0	442
	Proportion	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	Effectif	760	1215	1443	3418
	Proportion	22,2%	35,5%	42,2%	100,0%

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

### *b) Rémunération*

La rémunération de la force du travail demeure un sujet de discordance entre les travailleurs et les employeurs. Le plus souvent, les négociations syndicales tournent autour de cela. En effet, certains bénéficiaires en emploi surtout de niveau BAC+2 ou BAC+3 ont déclaré gagner moins du SMIG qui est de 35 000 FCFA au Togo. Le salaire pourrait résulter du type de travail et du poste du bénéficiaire dans l'entreprise et non du diplôme.

Par ailleurs, 1 237 personnes représentant 36,2% des bénéficiaires en emploi perçoivent un salaire au moins égal à 150 000 FCFA. Les diplômés de niveau BAC+5 sont plus concernés pour ce salaire mais certains de niveau CAP et BAC II ou équivalent ont déclaré aussi percevoir un salaire au moins égal à 150 000 FCFA.

Les bénéficiaires en emploi sont également nombreux (1 087 personnes soit 31,8%) à gagner un salaire compris entre 50 000 FCFA et moins de 100 000 FCFA. Ceux qui gagnent entre 100 000 FCFA et moins de 150 000 FCFA ne représentent que 19,1%.

**Tableau 11: Répartition des bénéficiaires en emploi selon le diplôme et la tranche de revenu**

Diplôme le plus élevé	Moins de 35 000 F	35 000 F - moins de 50 000 F	50 000 F - moins de 100 000 F	100 000 F - moins de 150 000 F	150 000 F ou Plus	Total
CAP	0	14	51	16	16	97
BEP	0	23	7	0	0	30
BAC II	33	51	258	44	23	410
BT/BTA/BP	0	54	112	9	0	175
BAC+2	43	61	135	104	330	673
BAC+3	37	103	320	286	307	1053
BAC+4	0	24	125	121	214	484
BAC+5 ou plus	0	0	79	71	345	496
Total	113	330	1087	652	1237	3418

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Parmi ceux qui sont en emploi, 440, soit 12,9% sont dans le secteur public et 511 dans le parapublic, soit 14,9%. La majorité (2401) des bénéficiaires en emploi exerce dans le secteur privé. Certains (66) ont trouvé dans d'autres secteurs tels que les structures confessionnelles ou dans les ONG à caractère international.

Les résultats de la collecte révèlent également que les bénéficiaires qui perçoivent moins de 35 000 FCFA sont surtout dans le secteur privé.

**Tableau 12: Répartition des bénéficiaires en emploi selon le statut juridique de la structure et la tranche de revenu**

Tranches de revenu	Public	Parapublic	Privé	Autre	Total
Moins de 35 000 F	23	0	90	0	113
35 000 F - 50000F	0	43	287	0	330
50 000 F - 100000F	41	136	867	43	1087
100 000 F - 150000F	186	81	362	23	652
150 000 F ou Plus	189	251	796	0	1237
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>511</b>	<b>2401</b>	<b>66</b>	<b>3418</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

### c) Couverture sociale et congé annuel

Beaucoup des bénéficiaires (67,7%) ont déclaré cotiser à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Par contre 28,3% ont déclaré qu'ils ne cotisent pas à la CNSS et d'autres l'ignorent. S'agissant de la couverture assurance maladie, seulement 45,1% ont déclaré en bénéficié. Par ailleurs, 65,3% ont affirmé bénéficier généralement d'un congé annuel.

**Tableau 11: Récapitulatif des déclarations des bénéficiaires en emploi sur certains aspects de leurs conditions de travail**

	Cotisation à la CNSS		Couverture assurance maladie		Bénéficiaire d'un congé annuel	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Oui	2314	67,7%	1541	45,1%	2234	65,3%
Non	969	28,3%	1877	54,9%	1185	34,7%
Ne sait pas	135	4,0%	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>3418</b>	<b>100%</b>	<b>3418</b>	<b>100%</b>	<b>3418</b>	<b>100%</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

A la question de savoir si le poste occupé correspond à la formation qu'ils ont suivie, plus des 3/4 des bénéficiaires en emploi ont répondu par l'affirmatif. Par contre, une proportion non négligeable (24,4%) a exprimé un avis négatif sur le sujet d'adéquation poste/formation.

**Tableau 12: Répartition des bénéficiaires en emploi selon leur avis sur l'adéquation du poste occupé à la formation**

Adéquation formation emploi	Effectif	Proportion
Oui	2584	75,6%
Non	833	24,4%
<b>Total</b>	<b>3418</b>	<b>100%</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

### 3. Caractéristiques des entreprises d'accueil post-stage

Les entreprises ayant recruté les bénéficiaires exercent dans différents domaines d'activités. Le domaine du commerce (10,9%) et celui des banques et finances (10,2%) sont plus représentés. Le secteur de la formation (9,9%) et les administrations (9,9%) aussi bien publiques, parapubliques que privées sont aussi nombreuses à recruter ces bénéficiaires en emploi.

**Tableau 13: Répartition des entreprises ayant recruté les bénéficiaires selon le domaine d'activités**

DOMAINE	Effectif	Proportion
ENTREPRENEURIAT	36	1,20%
FISCALITES	60	2,00%
NON RENSEIGNE	62	2,10%
DROIT	63	2,10%
INFORMATIQUE	64	2,20%
AGRO ALIMENTAIRE	70	2,40%
ASSURANCES	79	2,70%
COMMUNICATION	80	2,70%
ENERGIE	81	2,70%
CONSTRUCTION BTP	119	4,00%
ACTION SOCIALE	124	4,20%
TRANSPORT/LOGISTIQUE	125	4,20%
HOTELLERIE-RESTAURATION	139	4,70%
MINES	162	5,40%
SANTE	238	8,00%
AUTRES	257	8,60%
ADMINISTRATION	294	9,90%
FORMATION	294	9,90%
BANQUES-FINANCES	304	10,20%
COMMERCE	325	10,90%
<b>TOTAL</b>	<b>2976</b>	<b>100,0%</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Ceux qui se sont installés à leur propre compte ont pour la plupart du temps choisi le domaine commercial (28,7%) suivi de l'agriculture (17,9%). Certains se sont lancés dans le domaine du transport logistique (10,6%) et dans les activités de construction (9,7%).

Très peu ont pris le domaine informatique (1,6%), celui de la menuiserie (2,0%) et celui de la mécanique (3,6%).

**Tableau 14: Répartition des entreprises créées par les bénéficiaires selon le domaine d'activités**

DOMAINES	Effectif	Proportion
AGRICULTURE	79	17,9%
AUTRE	53	12,0%
BTP	43	9,7%
COMMERCE	127	28,7%
COMMUNICATION	23	5,2%
EDUCATION	15	3,4%
MECANIQUE	16	3,6%
MENUISERIE	9	2,0%
RESTAURATION	23	5,2%
INFORMATIQUE	7	1,6%
TRANSPORT LOGISTIQUE	47	10,6%
<b>TOTAL</b>	<b>442</b>	<b>100,0%</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

## VI. Contribution du programme AIDE à l'insertion des bénéficiaires

Trois canaux essentiels de recrutement ont permis d'insérer les bénéficiaires du programme AIDE à leur dernier poste. Sur l'ensemble, 36,0% affirment que c'est suite à une candidature spontanée, 25,1% grâce au stage du programme AIDE et 15,6% par le biais des relations. Le programme AIDE a ainsi permis à quelques bénéficiaires d'obtenir un emploi et partant a contribué à l'amélioration de l'employabilité des candidats à l'emploi.

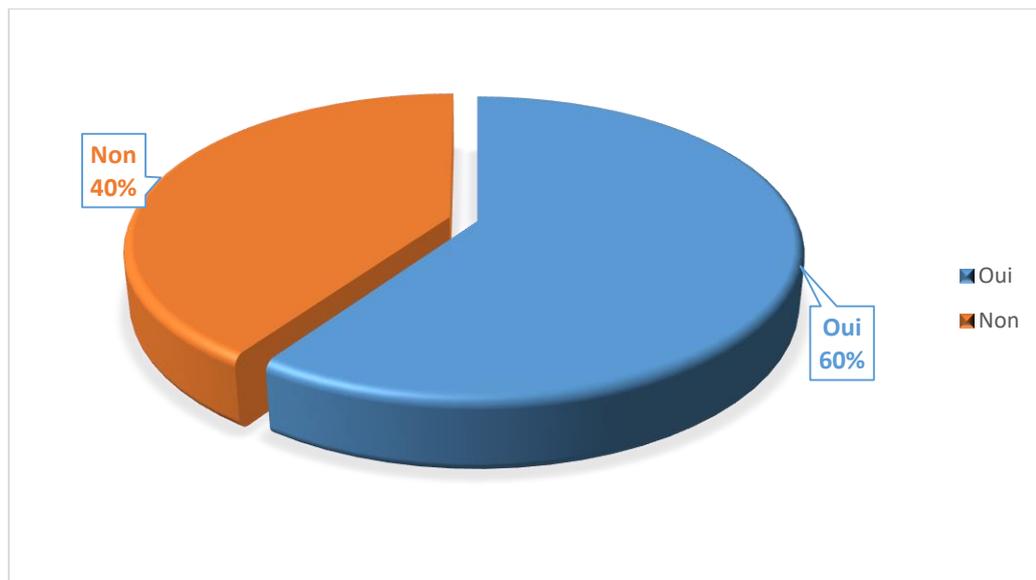
**Tableau 15: Répartition des bénéficiaires selon le canal de recrutement au dernier emploi**

Canal de recrutement au dernier emploi	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Suite au stage du programme AIDE	25,6	24,2	25,1
Suite à une candidature spontanée	39,0	30,0	36,0
Grâce à des relations	11,2	24,7	15,6
Par l'ANPE	4,2	4,1	4,2
Par une agence privée d'intermédiation	1,2	2,5	1,6
En réponse à une annonce dans un journal/médias	5,7	5,1	5,5
Concours de la fonction publique	8,8	6,6	8,0
Autre	4,3	2,9	3,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Les données du graphique révèlent que 59,6% des bénéficiaires pense que le programme AIDE a contribué à l'obtention d'un emploi.

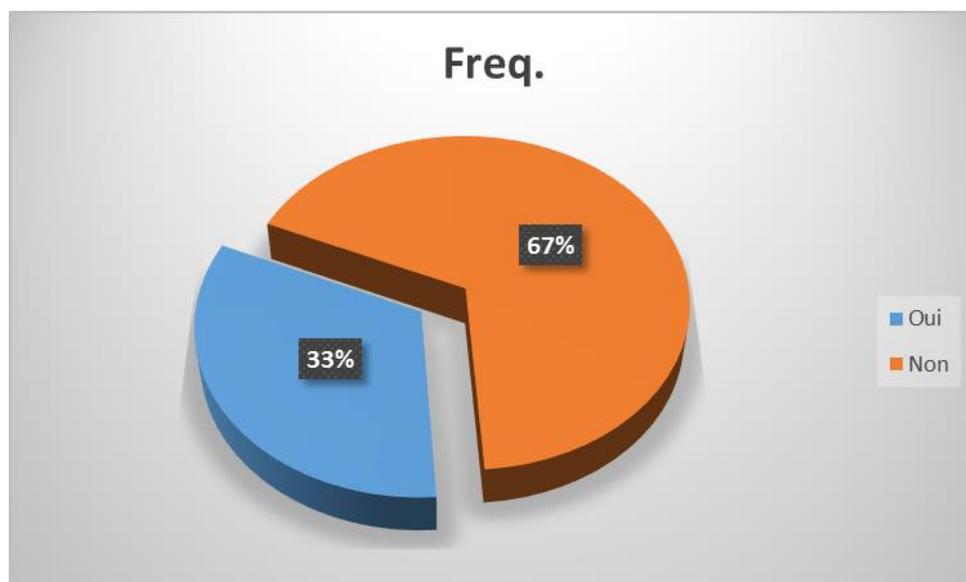
**Graphique 13 :** *Opinion des bénéficiaires sur la contribution du programme à leur insertion*



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Le passage sur le programme a permis aux bénéficiaires d'acquérir un savoir-faire en gestion de micro entreprises et cette valeur ajoutée les a aidé dans l'installation de leur propre entreprise. Sur l'ensemble de ceux qui se sont installés à leur propre compte, 67,2% le confirment.

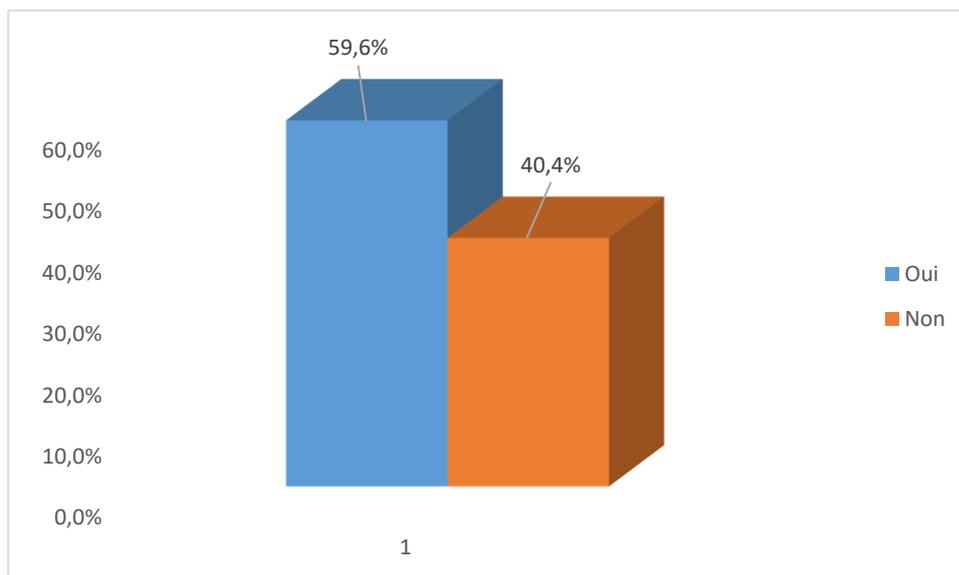
**Graphique 14 :** *Opinion des bénéficiaires sur la contribution du programme à l'auto-emploi*



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

Les formations additionnelles améliorent la compétitivité d'un demandeur d'emploi sur le marché du travail. A ce titre des demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un bon de formation dans le cadre du programme AIDE. De ceux-ci, 59,6% pensent que la formation a contribué à l'obtention d'un emploi.

**graphique 15:** *Opinion des bénéficiaires sur la contribution du bon de formation à l'insertion*



Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

## VII. Insuffisances et propositions d'amélioration du programme

L'analyse de la situation professionnelle des bénéficiaires de 2011 à 2016 a permis de mettre en évidence quelques insuffisances auxquelles des pistes de solutions ont été préconisées.

### 1. Insuffisances du programme

A l'examen minutieux des déclarations, il apparaît que les faibles perspectives d'embauche, les défaillances du mécanisme de suivi des stagiaires, l'inadéquation du profil du stagiaire au poste et la faible propension des entreprises à recruter s'avèrent être les problèmes majeurs relevés par les bénéficiaires.

En effet, les bénéficiaires trouvent que le programme n'offre pas de garantie d'insertion à la fin de la période de stage et que le système de contrôle et de suivi des stagiaires mis en place pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés par le programme, reste peu efficace. Aussi, les bénéficiaires estiment-ils que les postes offerts dans les entreprises ne correspondent pas à leur formation, ce qui ne leur permet pas d'acquérir convenablement les compétences professionnelles liées à la formation reçue. Par ailleurs, les bénéficiaires ont déclaré que le programme, bien qu'il renforce l'employabilité, conduit les entreprises à faire recours aux stages au lieu de recruter du personnel permanent, ce qui limite les chances d'insertion post stage.

## 2. Propositions d'amélioration du programme

Pour améliorer l'efficacité et la visibilité du programme, les bénéficiaires recommandent de poursuivre et d'intensifier la communication autour du programme pour permettre au groupe cible d'avoir les informations y afférentes. Ils ont souhaité que le processus de recrutement sur le programme soit amélioré notamment en ce qui concerne les conditions d'entrée et la fluidité dans le traitement des dossiers des stagiaires.

Ils suggèrent que les employeurs soient mieux sensibilisés et formés pour un meilleur encadrement et l'insertion professionnelle des stagiaires. Ils ont également proposé de mettre en place un mécanisme d'insertion post stage, notamment en prenant des mesures pouvant inciter les entreprises à recruter les stagiaires.

## Conclusion

Au-delà des objectifs du programme de stage AIDE qui sont nobles, la question de l'insertion professionnelle demeure une préoccupation majeure. Cette présente étude informe sur la situation socioprofessionnelle des bénéficiaires de ce programme. Dans l'ensemble, un sentiment de satisfaction relative se dégage. En effet, sur 5 498 bénéficiaires, 3 418, soit 72,1% de l'ensemble sont en emploi, dont 993 gardés dans leur structure d'accueil de stage et 442 en auto emploi. Certains ont obtenu leur emploi au cours du stage. Cependant, 24,4% de ceux en emploi occupent des postes qui ne sont pas en adéquation avec leur formation. De plus, les conditions de travail ne sont pas toutes réunies. 28,3% et 4,0% des bénéficiaires respectivement ne cotisent pas à la CNSS ou méconnaissent le fait qu'on cotise à la CNSS pour leur compte. Plus de la moitié (54,9%) ne sont pas couverts par une assurance maladie et 34,7% ne bénéficient pas de congé annuel. De surcroît, la problématique de la rémunération demeure un souci majeur. C'est vrai que le salaire pourrait résulter du type de travail que le bénéficiaire fait dans l'entreprise et non du diplôme mais être payé à moins du SMIG est à revoir.

De plus, les déclarations font comprendre que les faibles perspectives d'embauche, les défaillances du mécanisme de suivi des stagiaires, l'inadéquation du profil du stagiaire au poste et la faible propension des entreprises à recruter sont les insuffisances importantes relevées par les bénéficiaires.

Pour ce faire, il sera judicieux de poursuivre et d'intensifier la communication autour du programme, d'améliorer le processus de recrutement sur le programme notamment en ce qui concerne les conditions d'entrée et la fluidité dans le traitement des dossiers des stagiaires.

## Annexes

**Tableau 16: Répartition des bénéficiaires par région et milieu de résidence**

Région	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Lomé Commune	1 906	32	1 938
Maritime	1 876	640	2 516
Plateaux	302	78	381
Centrale	88	23	111
Kara	317	60	377
Savanes	168	7	176
<b>Total</b>	<b>4 657</b>	<b>841</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 17: Répartition des bénéficiaires par sexe et par diplôme**

Diplôme le plus élevé	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
CAP	189	6	196
BEP	61	30	90
BAC II ou équivalent	603	292	895
BT/BTA/BP	160	77	237
BAC II +2	594	410	1 003
BAC II +3	1 143	525	1 668
BAC II+4	517	288	805
BAC II +5 ou plus	388	216	604
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>1 844</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 18: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et le type de handicap**

Présence du handicap	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Oui	7	23	30
Non	3 647	1 821	5 468
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>1 844</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 19: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et la situation matrimoniale**

Situation matrimoniale	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Jamais Marié (e)	1 502	793	2 295
Marié (e)	1 581	919	2 500
Union libre	570	132	703
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>1 844</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 20: Répartition des bénéficiaires selon le sexe et le lien de parenté avec le chef du ménage**

Lien de parenté	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Chef de ménage	3 083	575	3 658
Epouse/époux	32	909	941
Fille/fils	346	308	655
Sœur/frère	65	30	96
Sans lien de parenté	30	00	30
Autres parents	20	22	41
Données manquantes	77	00	77
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>1 844</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 21: Répartition des bénéficiaires selon la taille du ménage**

Taille du ménage	Effectif
1	1 160
2	629
3	1 102
4	1 179
5	737
6	295
7	181
8	181
10	27
15	07
<b>Total</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 22: Répartition des bénéficiaires par sexe et par tranche d'âge**

Tranches d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 25 ans	35	97	132
25 - 35 ans	2 498	1 290	3 788
36 ans ou plus	1 121	458	1 578
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>1 844</b>	<b>5 498</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 23: Répartition des bénéficiaires selon le moment d'obtention de leur premier emploi et par rapport à leur situation actuelle sur le marché du travail**

	En quête d'un emploi	En emploi	En auto emploi	en formation	Total
Au cours du stage dans la même structure	14	227	30	0	271
Au cours du stage dans une autre structure	38	184	0	0	222
Après le stage dans la même structure	144	1037	71	7	1259
Après le stage dans une autre structure	282	1528	341	9	2160
<b>Total</b>	<b>478</b>	<b>2976</b>	<b>442</b>	<b>16</b>	<b>3912</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 24: Répartition des bénéficiaires selon le nombre d'emploi exercé et par rapport à leur situation actuelle sur le marché du travail**

Nombre d'emploi	En quête d'un emploi	En emploi		En auto emploi	En formation	Total
		Effectif	%			
1	319	2170	72,9	296	16	2801
2	124	483	16,2	132	0	739
3	7	284	9,5	14	0	305
4	28	39	1,3	0	0	67
<b>Total</b>	<b>478</b>	<b>2976</b>	<b>100</b>	<b>442</b>	<b>16</b>	<b>3912</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 25: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié par rapport au canal de recrutement**

Canal passé pour être recruté	EFFECTIF	%
Suite au stage programme AIDE/ANPE	866	29,1
Suite à une candidature spontanée	1099	36,9
Grâce à des relations	445	15,0
Par une agence privée d'intermédiation	46	1,5
En réponse à une annonce dans le journal	162	5,4
Concours de la fonction publique	225	7,6
Autres	132	4,4
<b>Total</b>	<b>2976</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 26: Répartition des bénéficiaires gardés comme employés dans leur structure d'accueil selon le moment du stage**

Emploi salarié dans la structure d'accueil	Effectif	Proportion
Avant la fin du stage	165	16,6%
Après le stage	828	83,4%
<b>Total</b>	<b>993</b>	<b>100,0%</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 27: Répartition des bénéficiaires en emploi salarié selon le niveau de rémunération en F CFA**

Niveau de rémunération (en F CFA)	Effectif	%
Moins de 35 000 F	80	2,7
35 000 F à moins de 50 000 F	245	8,2
50 000 F à moins de 100 000 F	808	27,2
100 000 F à moins de 150 000 F	638	21,4
150 000 F ou Plus	1204	40,5
<b>Total</b>	<b>2976</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 28: Effectif des bénéficiaires des en emploi salarié suivant le statut juridique de l'entreprise**

Statut juridique	Effectif	%
Public	440	14,8
Parapublic	488	16,4
Privé	1982	66,6
Autre	66	2,2
<b>total</b>	<b>2976</b>	<b>100,0</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 29 : Opinion des bénéficiaires par rapport à la contribution du programme à l'obtention d'un emploi**

Contribution du programme à l'obtention d'un emploi	Effectif	%
Oui	1951	65,5
Non	1025	34,5
<b>Total</b>	<b>2976</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 30: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi selon leur diplôme et le sexe**

	Masculin	féminin	Total
CAP	49	0	49
BAC II	105	34	139
BT/BTA/BP	7	23	30
BAC II +2	30	38	69
BAC II +3	60	55	115
BAC II+4	31	9	40
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>159</b>	<b>442</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 31: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi selon la raison justifiant ce choix et le sexe**

	Masculin	Féminin	Total
<b>Je n'ai pas trouvé d'emploi salarié</b>	184	115	<b>299</b>
<b>Les emplois salariés sont mal rémunérés</b>	23	0	<b>23</b>
<b>J'ai des idées innovantes à promouvoir</b>	6	23	<b>29</b>
<b>Etre son propre chef</b>	69	22	<b>91</b>
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>160</b>	<b>442</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 32: Répartition des bénéficiaires en auto-emploi ayant bénéficié d'un financement selon la source de ce dernier et sa nature**

Sources	Nature			
	Prêt	Don	Subvention	Total
<b>Financement familial</b>	16	72	7	<b>95</b>
<b>Financement provenant d'individu sans lien familial</b>	16	0	0	<b>16</b>
<b>Financement micro finance</b>	53	0	0	<b>53</b>
<b>Financement de l'Etat</b>	7	0	0	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>72</b>	<b>7</b>	<b>171</b>
<b>%</b>	<b>53,8</b>	<b>42,1</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE

**Tableau 33: Répartition des bénéficiaires au chômage selon le diplôme et par sexe**

Diplôme	Masculin	Féminin	Effectif	%
<b>CAP</b>	63	0	63	<b>4,0</b>
<b>BAC II</b>	424	149	574	<b>36,2</b>
<b>BT/BTA/BP</b>	23	23	46	<b>2,9</b>
<b>BAC II +2</b>	202	100	301	<b>19,0</b>
<b>BAC II +3</b>	175	127	302	<b>19,0</b>
<b>BAC II+4</b>	132	100	231	<b>14,6</b>
<b>BAC II +5 OU PLUS</b>	30	38	68	<b>4,3</b>
<b>Total</b>	<b>1049</b>	<b>537</b>	<b>1586</b>	<b>100</b>

Source: Données d'enquête ANPE, calculs DOE